



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le 2 - JUIN 2015

Madame la secrétaire générale,
Messieurs les secrétaires généraux,

Par votre courrier du 27 mai 2015, vous vous faites l'écho de la réticence d'une partie des enseignants sur la réforme du collège qui s'est exprimée lors de la journée de grève du 19 mai 2015. Vous souhaitez poursuivre les discussions sur l'avenir du collège en posant comme préalable le retrait des textes publiés.

Comme vous, je souhaite vivement que les discussions se poursuivent. Elles peuvent être l'occasion de lever des incompréhensions et de préciser les orientations fixées par les textes publiés.

Lors de vos interventions au conseil supérieur de l'éducation ou vos récents courriers, vous avez insisté sur la nécessité d'une réforme des collèges et vous avez défendu certaines solutions avancées : le renforcement de l'enseignement en groupes à effectifs réduits, l'introduction d'une interdisciplinarité progressive et ancrée dans les programmes disciplinaires dans le cycle 4, la mise en place d'un meilleur accompagnement des élèves à l'entrée au collège.

Néanmoins, vous avez exprimé des réserves sur des points essentiels : sur la marge de manœuvre donnée aux collèges dans la gestion de leur dotation tout d'abord avec la crainte de voir une forme de hiérarchie imposer l'organisation des enseignements aux équipes pédagogiques ; sur l'interdisciplinarité ensuite pour laquelle vous souhaitez que les contenus soient précisés et articulés avec les programmes disciplinaires ; sur le devenir de certains enseignements ; sur la modulation possible des horaires disciplinaires dont vous craignez qu'elle puisse être source d'inégalités ; sur la formation et l'accompagnement des enseignants enfin sur lesquels vous souhaitez avoir des garanties.

Mme Frédérique ROLET
Secrétaire générale du SNES
M. Roland HUBERT
Co-Secrétaire général du SNES-FSU
Benoit HUBERT
Secrétaire général du SNEP-FSU
46, avenue d'Ivry
75647 Paris Cedex 13

Sur tous ces sujets, je pense que des discussions sont nécessaires pour préciser le cadre donné actuellement par le décret et l'arrêté sur l'organisation des enseignements au collège et apporter les réponses aux interrogations des enseignants.

C'est pourquoi, je vous propose de participer au groupe de travail que je vais mettre en place dans la semaine du 8 juin et qui permettra d'élaborer des textes complémentaires. Votre présence me semble essentielle pour que des réponses soient apportées aux réserves que vous avez émises.

Je vous prie de croire, Madame la secrétaire générale, Messieurs les secrétaires généraux, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Najat VALLAUD-BELKACEM

